

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0016496

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12.09

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DERKAOUI MALIKA

Date de naissance : 07/07/65

Adresse :

Tél. : 06.07.16.87.76 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur CHAKIB HAJJI
Allergologie
124 Bd. El Khalil Ain Chock
10000 Casablanca - Tel: 0522 525 134

Date de consultation : 05/08/13

Nom et prénom du malade : DERKAOUI MALIKA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

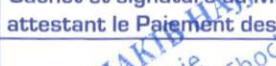
Le : 18/07/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/13	2 KAS	8	400	Docteur CHAKIB HASSAN Alle Gologie 124, Bd. El Kram Ain Chock Blanca - Tél: 0522 325 134

Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
 Docteur CHAKIB KHALIL Allegologie Bd. El Khalil Ain Chock 124, Casablanca - Tél: 0522 325 134	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Chakib HAJJI

Diplômé en Allergologie et Immunologie Clinique
(Faculté de Médecine de Limoges)
Ex. Médecin Attaché au CHU de Tours

MALADIES ALLERGIQUES

124, Bd El Khalil, Hay Moulay Abdellah
Aïn Chock - Casablanca
Tél : 0522 52 51 34 / GSM : 06 63 33 60 16

Sur RDV

Casablanca, le

٢٣/٥/٢٠١٥

دبلوم أمراض الحساسية والمناعة

(كلية الطب بليموج)

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بتور

أمراض الحساسية

رقم 124. شارع الخليل حي مولاي عبد الله
عين الشق - الدار البيضاء

الهاتف : 06 63 33 60 16 / 0522 52 51 34 / النقال : 16 0522 52 51 34

بالموعد

الدار البيضاء، في

PHARMACIE
LA HAJJA HAMZA
Casablanca - Tél: 0522 52 51 34
06 63 33 60 16

Knitex 5gr

55,00 ١ قطعة x ٣ (ج ٧)

Docteur CHAKIB HAJJI

124, Bd. El Khalil - Aïn Chock
Casablanca - Tel: 0522 52 51 34

LA PHARMACIE
LA HAJJA HAMZA
Casablanca - Tél: 0522 52 51 34
06 63 33 60 16

Docteur Chakib HAJJI

Diplômé en Allergologie et Immunologie Clinique
(Faculté de Médecine de Limoges)
Ex. Médecin Attaché au CHU de Toulouse

MALADIES ALLERGIQUES

124, Bd El Khalil, Hay Moulay Abdellah
Aïn Chock - Casablanca
Tél : 0522 52 51 34 / GSM : 06 63 33 60 16

Sur RDV

Casablanca, le

5/10/23

الدكتور شحيب حاجي

دبلوم أمراض الحساسية والمناعة
(كلية الطب بليموج)
طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بتور
أمراض الحساسية

رقم 124. شارع الخليل حي مولاي عبد الله
عين الشق - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 52 51 34 / النقال : 06 63 33 60 16

بالموعد

INPE: 091070961

ICE :
002193518000013 - FaHé

Homomies pour ECR pratique de

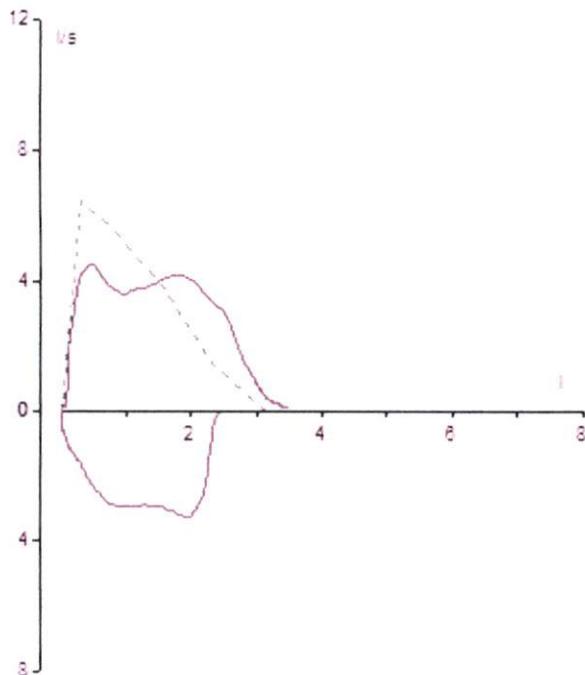
Tunis à l'Institut Nélio

le 6/10/23

Docteur CHAKIB HAJJI
Allergologue
124, Bd. El Khalil Ain Chock
Casablanca - Tél: 0522 525 134

Dr HAJJI CHAKIB
124 BD AL KHALIL AIN CHOK
CASABLANCA
Tel 0522525134

DERKAOUI, MALIKA

000023090708
EFR170 cm, 85 kg,
05.10.2023 10:51 h**Spirométrie, Courbe Débit/Volume****Paramètres statiques:**

Paramètre	Valeur	%Théor.	Théor.	Unité
CV				1
VRE				1
VRI				1
VC				1
CI				1

Paramètres dynamiques :

CVF	3.63	116	1
VEMS	3.07	115	1
VEMS/CV			%
VEMS/CVF	85	108	%
DEP	4.52	70	l/s
DEM75	3.65	65	l/s
DEM50	4.19	108	l/s
DEM25	2.05	142	l/s
DEMM25-75	3.61	118	l/s
DIP	3.26	78	l/s
DIM50	2.90	78	l/s
Aex	10.37		l*l/s

Commentaires:BONNE COOPERATION
EFR NORMALE

Docteur CHAKIB HAJJI
 Allergologie
 124, Bd. El Khalil Ain Chok
 Casablanca - Tel: 0522525134

Kintex®

Formulation à base de plantes

CODE No./No DU CODE
MH/DRUGS/AYU-148
B No./No.LOT CK00642
MFD/FAB 04/2022
EXP 03/2026
(01) 18901111009250
(21)P9ALCJYKY3L7LA



PPC: 55.00 DH

N°DA 20150907328 DMP/20UCA/MAv3.

POSOLOGIE :

- Adulte : 15 ml trois fois par jour
- Enfant : 5 à 10 ml trois fois par jour selon l'âge

AGITER LE FLACON
AVANT CHAQUE UTILISATION

A CONSERVER À UNE TEMPÉRATURE
INFÉRIEURE À 30°C.
A L'ABRI DE LA LUMIÈRE.

Contre indiqué pendant
la grossesse et l'allaitement
Complément alimentaire n'est pas un médicament
Ne pas laisser à la portée des enfants
Ne pas dépasser la dose recommandée.